

# Entreprises innovantes : comment favoriser les champions de demain ?

Écrit par Administrator  
Lundi, 16 Mars 2015 15:50 -

---



Frédéric Mazzella, le patron de Blablacar, et Eddie Misrahi, le président d'Apax France, se sont retrouvés

Parlementaires et professionnels de la finance ont participé à la conférence d'Apax France, organisée le 10 mars 2015 à Paris.

Ces difficultés s'expliquent par le manque de visibilité des investisseurs institutionnels, qui ne représentent que 20% des capitaux

Selon lui, le compte PEA-PME présente un avantage par rapport aux autres produits pour prendre des décisions d'investissement.

Guillaume Prunier, le conseiller en gestion de patrimoine de l'Union européenne, a été invité à la conférence d'Apax France, organisée le 10 mars 2015 à Paris.

## Entreprises innovantes : comment favoriser les champions de demain ?

Écrit par Administrator  
Lundi, 16 Mars 2015 15:50 -

---



L'autre élément majeur se situe sur la 150 milliards de l'épargne de l'épargne des Français. Pour l'

Frédéric Mazzella est lui-même un investisseur de Blablacar, sa société de covoiturage qui a levé 100

## Entreprises innovantes : comment favoriser les champions de demain ?

Écrit par Administrator  
Lundi, 16 Mars 2015 15:50 -

---

David Martinon, représentant de la région Île-de-France, a été élu président de la commission d'expertise sur les entreprises innovantes.

La députée Anne Grommeché, députée de la Nouvelle-Aquitaine, a été élue présidente de la commission d'expertise sur les entreprises innovantes.

Frédéric Mazzella a été élu président de la commission d'expertise sur les entreprises innovantes.



Luc Belot, le député du Maine-et-Loire, a été élu président de la commission d'expertise sur les entreprises innovantes.

Luc Belot a également tenu à rappeler les atouts dont bénéficie la France, tels que les ingénieurs, leur formation et leur savoir-faire.

« Il faut bien se dire aussi qu'attirer des investisseurs en France est devenu compliqué. Notre image, c'est souvent : la taxe à 75%, les 35h, l'impossibilité de licencier », a déclaré Eddie Misrahi. Frédéric Mazzella, lui, ne dit pas s'il eut été plus simple de créer son entreprise à l'étranger. «

*Impossible à dire. Je ne suis pas sûr que ce soit plus difficile mais il est certain que nous n'avons pas le même rapport au travail ou à l'investissement que les Anglo-saxons et souvent le vocabulaire est révélateur : en France on parle de capital-risque. On dit*

*venture capital*

*en Angleterre... »*